

Histoire de la Laïcité

De l'Ancien régime
à
la Troisième République

L'Ancien Régime

Dans toutes les sociétés humaines, le pouvoir temporel a eu besoin de se légitimer avec les croyances en utilisant l'appui de la population. La construction du royaume de France nous le rappelle avec l'octroi des chartes communales par Louis VII face au pouvoir épiscopal, la mise sous tutelle de la papauté à Avignon par Philippe le Bel.

La division du christianisme en plusieurs courants religieux (catharisme, protestantisme) a ouvert la voie à la libéralisation de la pensée des élites occidentales. La redécouverte des philosophes grecs, à la Renaissance, a organisé la pensée des élites intellectuelles et politiques autour de l'observation de la nature et du raisonnement. Apparue à la fin du XVII^{ème} siècle, la philosophie des Lumières se diffuse en Europe en fonction du poids du dogme dans chaque société. La liberté de pensée s'exprime à travers l'humanisme aux Pays-Bas, le puritanisme en Amérique, le gallicanisme en France, l'anglicanisme en Grande-Bretagne. Les pratiques religieuses, en s'écartant de l'autorité de Rome, tendent à se mettre sous la protection du pouvoir royal ou princier.

Le philosophe Descartes (1596-1650) revendique la liberté de raisonner sans tenir compte de la morale et de l'autorité de l'Eglise. La philosophie des Lumières pose la distinction entre le politique et le religieux. En théorisant la laïcité, elle en légitime le principe (sans toutefois la nommer), notamment par l'abolition de toute tutelle

religieuse sur l'enseignement et plus généralement sur les sciences, la philosophie, les rapports sociaux. En France, le roi François Ier, en signant l'ordonnance de Villers-Cotteret, restreint les limites de la justice ecclésiastique et réforme la tenue administrative des paroisses (utilisation du français pour les registres) en uniformisant la forme des actes de justice. Il amorce la laïcisation de l'enseignement supérieur en fondant le Collège de France, qui aura une influence considérable sur l'évolution intellectuelle des élites françaises. En proposant de nouvelles disciplines scientifiques et artistiques, il s'oppose au pouvoir de l'Université gérée par des religieux, enseignants en théologie. Promulgué par Henri IV et aboli par Louis XIV (malgré l'opposition de personnalités comme l'ingénieur Vauban), l'Edit de Nantes est un premier pas vers une reconnaissance multiconfessionnelle et une émancipation par rapport à l'autorité pontificale.

Sous les règnes de Louis XV et Louis XVI, des découvertes scientifiques majeures influencent l'évolution des milieux culturels vers une indépendance de la pensée (salons littéraires, clubs, franc-maçonnerie, presse). Des philosophes et des écrivains, comme Voltaire, Rousseau, Beaumarchais, ... tentent d'éclairer les élites du royaume, notamment à travers l'Encyclopédie.

La Révolution et l'Empire

Dès 1789, la Révolution Française a inscrit les bases de la Laïcité dans la société française. Les changements politiques qu'elle génère sont une première rupture avec les normes catholiques. Les anciennes institutions sont détruites, les mentalités et les codes de conduite sont modifiés. L'anticléricalisme apparaît dans des mouvements démocratiques et contestataires.

Les gouvernements révolutionnaires affranchissent l'Etat du poids de l'Eglise en nationalisant les biens matériels du clergé, en transférant l'état civil des paroisses aux municipalités, en instaurant le mariage civil et le divorce. L'égalité des citoyens devant la Loi, quelle que soit leur religion, est reconnue par la Déclaration des Droits de l'Homme (26 août 1789). Dès juillet 1790, afin d'établir un contrôle politique sur les prêtres (qui dépendent du pape engagé dans la coalition monarchique antirévolutionnaire), ceux-ci doivent prêter serment à la Constitution Civile du clergé. La papauté condamne cette ingérence temporelle et une guerre civile oppose rapidement les partisans des prêtres constitutionnels à ceux des prêtres réfractaires. En 1791, les délits d'ordre religieux sont abolis et le libre exercice du culte est accordé à chacun. Sous la pression populaire hostile au pouvoir ecclésiastique, un calendrier révolutionnaire est instauré en octobre 1793. En février 1795, la première loi de séparation de l'Etat et des Eglises est votée, et le pape est assigné à résidence à Valence. Mais cette loi est abolie sous le Consulat.

Ce régime tente de ramener l'ordre dans une société bouleversée par des débordements populaires. Préoccupés par la guerre civile et la coalition des monarchies européennes, les gouvernements révolutionnaires n'ont pas eu le temps de construire une nouvelle société à partir des bases définies par la Constituante (1789).

En juillet 1801, Napoléon Bonaparte impose au pape la signature d'un Concordat qui, tout en reconnaissant la liberté des

cultes protestant et juif et en imposant un contrôle de l'Etat sur le clergé, définit le catholicisme comme la religion de la majorité des Français. Ce système met le clergé français au service du pouvoir de l'Etat : le gouvernement nomme les évêques qui prêtent serment de fidélité à l'Etat avant d'être investis par le pape et de pouvoir, à leur tour, nommer les curés sous contrôle de l'administration. Le pluralisme religieux est ainsi reconnu et financé par l'Etat.

L'Empire maintient la primauté du mariage civil, l'existence du divorce, la propriété des biens nationaux et renforce l'état civil, dont le rôle est de garantir les droits de la personne et de la société. La stabilité de l'Etat passe par un système scolaire cohérent et fidèle au pouvoir. Le contrôle de l'Etat sur l'enseignement, public et privé, est réaffirmé par la loi du 10 mai 1806, qui crée l'Université et définit le système d'instruction publique. Les écoles primaires commencent à mailler le territoire, mais le niveau de l'enseignement reste faible. Les écoles secondaires municipales, appelées « collèges » dès 1808, les écoles secondaires ecclésiastiques et les lycées, à l'enseignement de qualité supérieure, constituent le second degré. Les fonctionnaires qui dirigent ces établissements doivent être des civils mais le personnel pédagogique et administratif peut comprendre des ecclésiastiques (plus instruits). L'empereur souhaite faire du corps enseignant une congrégation laïque, l'Université Impériale, au service de l'Etat.

Sous la Restauration, le pouvoir catholique tente d'affaiblir les bases de la Laïcité (liberté de pensée, d'expression, de conscience, égalité civile) et de retrouver son influence passée. Le système éducatif passe sous le contrôle des congrégations, de plus en plus nombreuses et influentes. Sa structure centralisée est conservée, mais pour retrouver une dimension laïque, elle devra se moderniser : les enseignants porteront l'uniforme noir créé par Napoléon I^{er} jusqu'à la fin du siècle.

Sous la Restauration

L'empereur Napoléon 1^{er} et ses successeurs Bourbon, en pacifiant le pays et en stabilisant les finances, ont relancé l'économie française. La création de manufactures, générant la production industrielle, est encouragée par les protections douanières issues du blocus européen. L'Etat reconstruit les ports et modernise les réseaux de transport facilitant ainsi l'écoulement de la production agricole. Cette prospérité rejaillit sur toute la société, bien qu'inégalement, comme le montre la hausse du taux d'alphabétisation.

Le Code Civil se veut laïque dans ses fondements car il ne se réfère à aucune doctrine religieuse et même contredit le droit canon (prêts à usure et à intérêts, droit familial, préséance civile). Maintenu par les différents régimes, il fixe les règles de la société (les « bonnes mœurs ») et les principes de la propriété (soutenus par les investisseurs bourgeois, les fonctionnaires et les agriculteurs). Pourtant dès 1816, Louis XVIII, sous la pression du parti catholique, interdit le divorce. La période de la Restauration marque le début de l'opposition de deux visions de la société. La Charte de 1820 réaffirme la liberté de conscience de chaque citoyen, mais accorde à la religion catholique le rôle de religion d'Etat. Les uns, soutenus par la bourgeoisie, souhaitent construire une identité autour des valeurs du catholicisme, alors que les autres, proches des populations ouvrière et universitaire, affirment la nécessité de consolider les bases révolutionnaires.

La génération au pouvoir sous ces régimes monarchiques, se caractérise par sa faible religiosité et son attirance vers les découvertes scientifiques. Le baccalauréat devient obligatoire pour embrasser une carrière libérale. L'enseignement universitaire, soutenu par le monde industriel (chimie, métallurgie) permet de multiplier le nombre de savants et de domaines de recherche. L'université devient un lieu de libre débat philosophique, y compris sur l'adéquation entre le dogme religieux et la société industrielle (création du monde, analyse mathématique, lois physiques et chimiques). Cette liberté d'expression inquiète les conservateurs et les religieux qui tentent de la limiter : en 1824, la loi Frayssinous stipule une surveillance de la morale et des programmes scolaires par les congrégations. Dans le domaine médical, la notion d'exercice illégal de la médecine, au profit des médecins diplômés, est une première étape

de laïcisation car elle s'oppose à la pratique des congrégations hospitalières où les religieux prodiguent des soins (religieux infirmiers). Même les mentalités populaires ont su s'affranchir de la tutelle des religieux et se sont trouvés des référents parmi le personnel civil (le maire, l'instituteur, le garde-champêtre).

Sous le règne de Charles X, l'offensive catholique obtient une loi punissant le sacrilège (1825), une reconnaissance du rôle moral de la religion et la légitimité de la concurrence entre les cultes. A cette époque, l'anticléricisme vise non pas le christianisme, mais le poids croissant des congrégations, favorisé par cette concurrence. En 1828, les critiques des libéraux permettent d'interdire l'enseignement aux congrégations non autorisées. Après les « Trois Glorieuses » (27, 28 et 29 mai 1830), le roi Louis-Philippe adopte une nouvelle Charte qui prend en compte ce mouvement d'hostilité de la bourgeoisie modérée au poids de la religion : la loi sur le sacrilège est abolie, le catholicisme n'est plus que la religion de la majorité des Français, le traitement des rabbins est pris en charge et l'égalité juridique des cultes est reconnue. Dans un esprit de conciliation, la loi Guizot du 28 juin 1833 crée dans chaque département une Ecole Normale chargée de former les instituteurs et exige que tous les enseignants du primaire, y compris les congréganistes, aient un diplôme d'Etat commun. Les communes doivent ouvrir et entretenir une école primaire de garçons, gratuite pour les plus pauvres, mais non obligatoire (incitée par la réduction du temps de travail des enfants). Pourtant le ministre des cultes conserve son rôle de surveillance de la morale scolaire.

Les dirigeants de la Monarchie de Juillet, issus de la bourgeoisie modérée souhaitent une alliance entre l'influence ecclésiastique et la culture laïque en construction. Ces nouvelles idées s'appuient tout de même sur des bases traditionnelles : des intellectuels tentent de définir une morale patriotique et démocratique en étudiant les religions. Cette politique de compromis ne fait que renforcer un désir de changement, apparu en 1830 dans les classes moyennes.

La Deuxième République

La crise économique européenne de 1846 est née d'une crise de subsistance (mauvaises récoltes). Elle s'est propagée au système de crédit et, ainsi, a limité les possibilités d'investissement dans le secteur industriel naissant : les grands chantiers du chemin de fer s'arrêtent, des usines textiles ferment, mettant au chômage de nombreux ouvriers. Malgré son acceptation des principes libéraux, nationaux et laïques issus de 1789, la Monarchie de Juillet n'a pas su élaborer une politique satisfaisant les milieux les plus progressistes.

L'opposition républicaine, fortifiée par la démocratisation progressive de la vie politique, lui reproche sa timidité conservatrice, trop modérée par rapport à l'évolution de la société. Le vieux roi Louis-Philippe et le gouvernement Guizot n'ont anticipés ni les mouvements sociaux (revendications ouvrières, malaise de la petite bourgeoisie commerçante, politique agraire), ni les exigences démocratiques en cette année 1848 (liberté de réunion, de la presse, politique censitaire). La bourgeoisie parisienne, soutenue par des manifestations ouvrières et étudiantes, réclame une réforme électorale à travers une grande campagne de banquets.

Le 24 février 1848, la fraternisation de la Garde Nationale avec les émeutiers entraîne la chute du gouvernement et l'abdication de Louis-Philippe. Cette révolution peu violente et consensuelle donne une illusion de réconciliation de la société, même avec les catholiques libéraux. Le gouvernement provisoire de la Deuxième République est composé de républicains et de socialistes. Il tente de résoudre les problèmes économiques et sociaux. En vue d'élire une Assemblée, le suffrage universel est décrété. Pour résorber le chômage et proclamer le droit au travail, les Ateliers Nationaux sont créés. Une Commission présidée par Victor Schoelcher abolit l'esclavage dans les colonies.

Cet esprit fraternel ne dure pas et l'élection de l'Assemblée est repoussée à avril. Un parti de l'Ordre, composé de républicains libéraux de province, reprend le pouvoir avec le soutien du clergé effrayé par l'extrême-gauche. L'église, face à la désaffection et à l'anticléricalisme des élites et des villes, a attiré de nouveaux soutiens

qui ont eu moins accès aux idées laïques, comme les femmes, les paysans, les notables ... Inquiet des tentatives d'unification républicaine en Italie, le pape Pie IX radicalise sa position vis à vis des

catholiques libéraux qui tentent de s'allier au monde industriel. Soucieux de contenir les ouvriers, ces nouveaux conservateurs, issus de la bourgeoisie, suppriment les Ateliers Nationaux, foyers du socialisme et réaffirment la place de la propriété et du catholicisme dans la société. Le droit de grève est supprimé et les libertés de la presse et d'association sont retreintes. Le suffrage universel est limité par l'obligation pour être électeur, de prouver sa domiciliation.

L'église, en soutenant la République conservatrice, obtient des avantages pour les congrégations et les évêques. Des conciles provinciaux sont autorisés pour lutter contre les idéologies laïques, à travers des processions, des œuvres charitables, ... Les politiques soutiennent la liberté de l'enseignement, en supprimant le monopole détenu par l'Université, d'où sont issus les instituteurs et les fonctionnaires aux idées trop sociales. En janvier et mars 1850, les lois Falloux place les enseignants sous le contrôle des préfets favorables au régime. Des rapports sur tous les fonctionnaires permettent d'écarter les plus contestataires. L'ouverture d'une école est désormais possible à toute personne ayant le baccalauréat ou une recommandation de la hiérarchie épiscopale. L'Université est contrôlée par des notables et le ministre des cultes. Cette législation veut lutter contre l'anticléricalisme des élites et la déchristianisation de certaines régions. Mais loin d'accroître l'influence de l'église dans la société, elle cristallise le mécontentement autour d'elle.

Pour contrer ces pressions conservatrices, les républicains de gauche se rapprochent des sociétés secrètes et de la Franc-maçonnerie. Le président, Louis-Napoléon Bonaparte se pose en défenseur du suffrage universel et dissout l'Assemblée Nationale avant de proclamer l'Empire.

Le Second Empire

Les partisans d'une église indépendante de l'Etat critiquent publiquement l'existence du budget des cultes et la fonctionnarisation du personnel religieux. Ils s'élèvent contre l'impôt obligatoire qui finance des pratiques relevant du libre choix de chaque citoyen. Bien que porteur d'idées économiques progressistes, le Second Empire alimente le discours séparatiste en s'appuyant sur les conservateurs moraux, dont l'épiscopat.

Le poids du gouvernement s'accroît sur l'administration : les ministres obtiennent le droit de déplacer, surveiller et révoquer tous les fonctionnaires. Les instituteurs, les ouvriers, les curés de petites communes font l'objet d'une attention toute particulière. A l'Université, les agrégations de philosophie et d'histoire, jugées dangereuses, sont remplacées par des formations en chimie et en technologie. Dans un souci d'union politique, des prières publiques sont exigées avant chaque séance publique. Le préfet, nommé par Paris, contrôle l'administration et l'opinion publique en exerçant une surveillance des libertés d'expression et de réunion. Son autorisation devient indispensable pour ouvrir un journal ou une association.

A la suite de sa nouvelle politique italienne (droit des peuples à s'autogérer, égalité des citoyens,...), Napoléon III accorde des réformes libérales. Les partis politiques, royaliste et républicain, sont à nouveau autorisés en 1861. Les conservateurs critiquent le soutien accordé par l'empire aux républicains italiens et notamment l'annexion des Etats Pontificaux. Privé de son pouvoir temporel, le pape est isolé dans son quartier de Rome et radicalise son opinion sur les Républicains : il dénonce l'idée d'une école laïque sans morale (sous-entendue catholique). Les élections législatives de 1863 et 1869 sont l'occasion pour le courant séparatiste de dénoncer les inégalités de traitement envers les personnels religieux autres que catholiques. Se rallient aux républicains, les catholiques libéraux, les israélites et les protestants. Les ouvriers parisiens se regroupent pour militer contre le poids du dogme religieux de moins en moins en phase avec la réalité quotidienne. Ils mettent en place des réseaux de solidarité profanes dans des domaines comme le soutien aux malades, l'éducation, les loisirs,...

Des écrivains comme Jean Macé, Jules

Verne, la socialiste Pauline Roland (créatrice d'écoles gratuites et obligatoires pour les tout-petits) estiment qu'une meilleure instruction publique, et surtout civique, aurait dû précéder l'instauration du suffrage universel. Les électeurs de 1848 n'auraient pas permis une république conservatrice, prélude à l'empire. Ce courant associant éducation et loisirs crée la Ligue Française de l'Enseignement en 1866. Il milite pour l'idée d'une école laïque, gratuite et obligatoire, pour le développement de l'éducation populaire avec la création de bibliothèques accessibles à tous. L'adjectif « laïque » entre dans le dictionnaire : issu du grec « laikos » (profane), il se définit comme « une conception politique et sociale impliquant la séparation entre l'Etat et les églises ». En 1867, une loi impose la création d'écoles communales pour filles, favorise la gratuité pour les plus pauvres et leur autorise l'accès aux études secondaires. La condition des enseignants et des enseignantes s'améliore et leur position sociale est reconnue. Pour les élections de 1869, Léon Gambetta, dans son programme de Belleville, avance pour la première fois comme argument électoral, la séparation de l'Etat et des Eglises et la suppression du budget des cultes.

La défaite de Sedan de 1870 met en évidence les contradictions du régime impérial et divise à nouveau les élites politiques. Les députés républicains, soutenus par les ouvriers parisiens proclament la III^{ème} République. Sans assise légitime, le gouvernement (Gambetta, Thiers) tente de terminer la guerre et repousse les décisions de politique intérieure. Le siège de Paris isole la capitale de la province favorable à une politique de retour à l'ordre. La capitulation et l'élection de la Chambre « Introuvable » (deux tiers des députés sont monarchistes) entraînent la sécession : les quartiers élisent un conseil municipal « la Commune » à majorité républicaine, voire socialiste et anticlérical. Les grandes idées laïques entrent dans le programme politique, mais n'ont pas le temps d'être appliquées. En septembre 1871, les armées républicaines du régime de l'Ordre Moral ramènent Paris au sein de la République.

Les débuts de la Troisième République

par Jules Grévy,
républicain de la

En 1871, la France est à nouveau partagée entre traditionalistes et républicains. L'épisode de la Commune a effrayé les provinciaux qui souhaitent un retour à la paix et à l'ordre public. Les nouveaux dirigeants du parti républicain, issus de la petite bourgeoisie, comme Léon Gambetta et Jules Ferry, se posent en responsables et modérés. Ils veulent un régime où les libertés seraient garanties par le suffrage universel l'instruction publique et l'indépendance de l'Etat vis à vis des cultes. Les monarchistes souhaitent un retour à une société traditionaliste et cléricale, niant les idées progressistes et scientifiques. Entre les élections de février et de juillet, les français font le choix d'une République conservatrice.

Par la loi Rivet (août 1871), Adolphe Thiers, centriste libéral, devient président et chef du gouvernement. Excepté pour les grandes villes, notamment Paris et au sein des Conseils Généraux, il accepte que les maires élus (comme sous la II^{ème} République). Mais les succès croissants des républicains lors d'élections partielles obligent l'assemblée majoritairement traditionaliste à le remplacer par le légitimiste Maréchal Mac-Mahon. Celui-ci met en place un nouveau régime avec les « lois constitutionnelles » (une chambre des députés, un sénat, le septennat présidentiel, un président, élu par les deux chambres, aux pouvoirs proche, de ceux d'un monarque). Le nouveau gouvernement s'appuie sur les notables et leurs valeurs : l'armée, le catholicisme,... Il réagit contre l'influence républicaine, en mutant des fonctionnaires, en surveillant la presse, les débits de boissons et les déplacements des citoyens. Les catholiques considèrent la défaite de 1870 et la Commune comme une intervention divine contre la décadence morale de la France. La propagande religieuse, soutenue par des politiciens, développe le culte de Marie (Lourdes, Paray-le-Monial) et la fondation de nouveaux sanctuaires (Sacré Cœur, basilique de Fourvière à Lyon).

La division à propos du poids de la religion dans la société se radicalise avec ces vexations. Bien que contraints à la discrétion, les mouvements d'éducation populaire connaissent un grand succès et militent pour la neutralité religieuse d'une école subventionnée par l'Etat. Les élections de 1877 et 1879 permettent aux républicains de prendre le pouvoir. La nouvelle majorité républicaine du sénat oblige le président Mac-Mahon à démissionner et le remplace

II^{ème} République. Les condamnés de la Commune sont amnistiés, la Marseillaise devient l'hymne national et le 14 Juillet la fête nationale. Les libertés publiques sont affirmées (liberté de la presse, droit de réunion, syndicats professionnels).

Le nouveau gouvernement, dans le but de développer l'esprit civique, prend rapidement les premières mesures de laïcisation en 1880. Jules Ferry affirme que la France ne connaîtra pas la liberté tant que la République sera soumise au clergé d'Etat. Le dimanche n'est plus un jour de repos obligatoire, ce qui est soutenu aussi par les partisans des autres religions. Les couvents et les écoles congrégationnistes, principalement celles des jésuites, sont fermés, car l'éducation qu'ils donnent aux enfants de bonne société est antirépublicaine. L'enseignement est désormais interdit aux congrégations non autorisées et les autorisations sont de plus en plus parcimonieuses. Les jeunes filles reçoivent un enseignement calqué sur celui des lycées (première mesure d'égalité entre les sexes). Les grades et les diplômes universitaires sont rétablis et les religieux sont exclus du Conseil de l'Instruction Publique. L'enseignement primaire, considéré comme la base de la formation du citoyen, devient gratuite en 1881, puis laïque et obligatoire en 1884. Le personnel enseignant, bien que faiblement rémunéré, est mis en valeur dans le discours politique comme un représentant zélé de l'Etat (les « hussards de la République »).

Les signes du catholicisme sont retirés de la vie publique : les crucifix dans les mairies, les hôpitaux, les écoles publiques et les casernes, les prières publiques avant les sessions parlementaires. Alfred Naquet obtient le rétablissement du divorce. La gestion des cimetières est confiée aux communes et perd son caractère confessionnel : tout le monde peut-être inhumé avec la cérémonie de son choix (y compris les obsèques civiles). En 1885, à l'occasion des obsèques de Victor Hugo, le Panthéon (ancienne église Sainte Geneviève) est enfin rendu à sa vocation laïque : le temple républicain à la mémoire des Grands Hommes. En 1892, la République y célèbre le centenaire de la Première République : des révolutionnaires y sont inhumés, puis des scientifiques et des républicains (notamment le président Marie-François Sadi Carnot).

La radicalisation de la troisième république

Pour respecter le fort attachement des populations rurales et provinciales aux cultes, le Concordat n'est pas encore remis en cause malgré l'antycléricisme militant. Certaines régions restent très attachées au budget des cultes. Les républicains radicaux veulent éviter de créer trop de tensions avec la base de leurs électeurs, contrairement aux socialistes en train de structurer leur mouvement à l'extrême-gauche. Le gouvernement conserve ainsi son contrôle sur le clergé et limite l'influence pontificale.

En évitant le sentiment de persécution religieuse et en s'accommodant du gallicanisme, la République laïque fait évoluer les mentalités vers des idées plus progressistes. Elle s'appuie sur l'amélioration des conditions de vie, la mobilité géographique des travailleurs, l'école, la presse, le service militaire,... La religion, même pour les plus fervents, tend à devenir un phénomène privé et intérieur, d'où le succès des pèlerinages et des sentiments pieux. Les autres religions, moins autoritaires s'adaptent plus facilement à la politique républicaine. L'antycléricisme apparaît comme une réaction politique à l'influence sociale d'une église soumise à un état resté féodal.

Mais le clivage entre traditionnalistes et laïcs apparaît en filigrane dans la vie publique : la condamnation du capitaine Dreyfus, la loi 1901 sur les associations, la bipolarisation droite-gauche des élections,... Lors des premières années du XX^{ème} siècle, la gauche unifiée poursuit la laïcisation de la République. La loi sur les Associations est un dernier acte contre les ordres religieux, riches, influents et relais pontificaux. Le gouvernement d'Emile Combes ose les mesures extrêmes et interdit l'enseignement à toutes les congrégations. Il se sait soutenu par la presse militant pour la séparation de l'Etat et des églises et par des comités tels que la Ligue des Droits de l'Homme, la Libre Pensée, les loges maçonniques,... Une commission est confiée aux libres-penseurs Aristide Briand et Ferdinand Brissou afin de préparer la loi séparatiste. Lors de son séjour en Italie, le président Emile Loubet reconnaît Rome comme capitale de ce royaume. En réaction et en contradiction avec les règles du Concordat, le pape Pie X convoque les évêques français, puis rompt ses relations diplomatiques avec la France.

En janvier 1905, le gouvernement de Maurice Rouvier, quoique plus modéré, n'obtient la majorité qu'en continuant le processus de séparation. En juillet, la loi de séparation de l'Etat et des églises est adoptée : désormais la République « assure la liberté de conscience » et « ne reconnaît, ne subventionne, ni ne salarie aucun culte ». Le texte est suffisamment large pour rassurer les catholiques libéraux, avec le maintien d'une surveillance des cultes, sa non-extension aux colonies et la gestion des biens ecclésiastiques confiée à des associations de fidèles. En février 1906, le pape, soutenu par l'extrême-droite royaliste et cléricale, condamne la loi et rappelle aux catholiques les excès de la Révolution Française. Le transfert des biens de l'église aux associations culturelles de loi 1901 et aux communes (biens acquis avant 1905) donne lieu à une procédure d'inventaire, qui heurte les fidèles les plus conservateurs (campagnes bretonnes, basques, flamandes, auvergnates,...). L'opposition de l'épiscopat conduit le gouvernement à confisquer ses biens au profit de l'Assistance publique.

Les élections de 1906 confirment le soutien de la majorité des Français à la politique de laïcisation des partis de gauche. Les grèves sociales du mois de mai aboutissent à la promulgation de la loi sur les repos hebdomadaires, mais aussi à la fin de l'union des gauches : les radicaux du gouvernement s'opposent aux socialistes grévistes, ouvriers ou fonctionnaires. La consolidation de l'Etat laïque passe par la participation de la population à la vie sociale et politique. La campagne de réhabilitation du capitaine Dreyfus a fédéré les partisans progressistes autour de la Ligue des Droits de l'Homme. La presse a popularisé les débats, dont les intellectuels et les étudiants ont expliqué les arguments juridiques. La défense du capitaine Dreyfus a été amalgamée à celle de la République menacée par les traditionalistes. L'université s'appuie, non plus sur le latin et les lettres classiques, mais sur les sciences mathématiques et humaines et les philosophies sociales. Des universités populaires s'implantent dans les villes, réunissant des travailleurs manuels et intellectuels autour de valeurs communes défendues depuis l'école primaire. Dans les campagnes, les instituteurs et les institutrices diffusent les idées républicaines et démocratiques, en organisant des réunions et des cours pour adultes.